

Observatoire des demandes d'hébergement d'urgence en Hauts-de-France

MÉTHODOLOGIE

L'observatoire suit l'évolution des demandes d'hébergement/logement, relevant d'un caractère d'urgence*, et des réponses qui sont apportées aux personnes dans la région Hauts-de-France, sur la période concernée. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs sur la prise en charge de ces personnes par les dispositifs d'hébergement.

Les données statistiques présentées sont issues des extractions de données brutes des SIAO de la région qui enregistrent quotidiennement l'activité 115 dans le système d'information national SI-SIAO. Grâce au numéro d'identification unique des demandes, des personnes et des ménages, les doublons sont éliminés au sein de l'extraction. Les données présentées dans ce document sont relatives :



- aux demandes distinctes (1 demande / jour et /ménage sur la période hors renouvellement**)
- aux personnes distinctes (On comptabilise les adultes (hommes et femmes et enfants de plus de 18 ans) et les enfants)
- ou aux ménages distincts (Un ménage peut être comptabilisé dans plusieurs typologies si un changement de situation familiale est survenu au cours du mois (naissance, séparation))

Les demandes :

- **Une demande** concerne 1 ménage - Un ménage peut formuler plusieurs demandes sur la période
- Certaines spécificités départementales (nombre de places mises à disposition du 115, mise en place de liste d'attente ne nécessitant pas de réitérer quotidiennement la demande, places de mise à l'abri à la "nuitée" nécessitant une nouvelle demande chaque jour, ...) peuvent impacter le nombre de demandes observées selon les départements.
- Les particularités de chaque territoire sont indiquées dans la présentation régionale

Les réponses :

- **Réponses positives** : nombre de demandes pour lesquelles une orientation vers un hébergement a été proposée
- **Réponses négatives** : nombre de demandes pour lesquelles aucune orientation n'a pu être proposée

Un ménage peut avoir eu plusieurs réponses au cours de la période (Par exemple, un ménage peut avoir eu sur la période 2 réponses négatives et 1 réponse positive)

- **Personnes en demande non pourvue** : nombre de personnes distinctes ayant reçu une réponse négative à leur demande d'hébergement faute de place disponible ou compatible avec la composition familiale
- **Personnes hébergées** : nombre de personnes distinctes en demande hébergées au moins une nuit sur la période

Les compositions des ménages analysées sont :



- les personnes isolées (hommes seuls, femmes seules),
- les ménages sans enfant (couples sans enfant et groupes sans enfant)
- les ménages avec enfants (couples avec enfants, familles monoparentales, groupes avec enfants)
- les mineurs isolés ou en groupes.

Un ménage peut être comptabilisé dans plusieurs typologies si un changement de situation familiale est survenu au cours du mois (naissance, séparation,...)

* On entend par "caractère d'urgence", toute demande d'hébergement en provenance d'une personne en situation de rue ou de grande précarité vivant en habitat incertain (véhicule, bidonvilles, squats, hébergement non fiable ou non sécurisé chez un tiers, campements illicites, etc.)

** On entend par « hors renouvellement » les demandes ou réponses non générées par un renouvellement automatique



Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

Observatoire des demandes d'hébergement en Hauts-de-France

PRÉSENTATION RÉGIONALE

Avec une population supérieure à 6 millions d'habitants et une densité de population de 189 hab/km², la région Hauts-de-France est la 3e région la plus peuplée de France, et la 2e région pour sa densité de population en France métropolitaine, la première étant l'Île-de-France.

Cette présentation régionale ne tient compte que des places "pérennes" (ouvertes à l'année).

Les places "exceptionnelles", qui peuvent être ouvertes sur des périodes provisoires et mises à disposition du 115, ne sont pas recensées dans cette présentation.

5 990

Places mises à disposition du
115 au niveau régional

PAS-DE-CALAIS

Population au 1er janvier 2019 : **1 465 278**

Taux de chômage localisé (1er trimestre 2022) : **8,2 %**

Allocataires du RSA au 31.12.2021 : **52 332**

Taux de pauvreté monétaire : **18,4 %**

Taux d'équipement en d'hébergement (2021) : **1,6 / 1 000 adultes**

Places mises à disposition du 115 : **1 381**

- 1 217 places d'hébergement d'urgence dont 154 dédiées aux femmes victimes de violences conjugales
- 120 places de stabilisation
- 44 places d'hôtel

NORD

Population au 1er janvier 2019 : **2 608 346**

Taux de chômage localisé (1er trimestre 2022) : **9,3 %**

Allocataires du RSA au 31.12.2021 : **103 670**

Taux de pauvreté monétaire :

Taux d'équipement en d'hébergement

(2021) : **3,1 / 1 000 adultes**

NORD FLANDRES

Places mises à disposition du 115 : **66**

- 66 places d'hébergement d'urgence pérennes
- places d'hôtel mobilisées en fonction des besoins

Particularité du territoire :

- Places SAS : mise à l'abri immédiate sur un séjour très court (3 places SAS Flandre Intérieure et 3 logements SAS Flandre Maritime)

NORD MEL

Places mises à disposition du 115 : **634**

- 106 place CHRS
- 398 places d'hébergement d'urgence pérennes
- 130 places de stabilisation

Particularité du territoire :

- Les places urgences familles ne sont pas gérées par l'équipe 115 mais sur le volet insertion

NORD SUD

Places mises à disposition du 115 : **874**

- 727 places d'hébergement d'urgence pérennes dont 67 dédiées aux femmes victimes de violences conjugales
- 147 places de stabilisation
- places d'hôtel mobilisées en fonction des besoins

SOMME

Population au 1er janvier 2019 : **570 559**

Taux de chômage localisé (1er trimestre 2022) : **8,5 %**

Allocataires du RSA au 31.12.2021 : **18 146**

Taux de pauvreté monétaire : **15,9 %**

Taux d'équipement en d'hébergement (2021) :

1,8 / 1 000 adultes

Places mises à disposition du 115 : **1 085**

- 825 places d'hébergement d'urgence pérennes
- 236 places de mise à l'abri pérennes
- 24 places d'hôtel

OISE

Population au 1er janvier 2019 : **829 419**

Taux de chômage localisé (1er trimestre 2022) : **7,3 %**

Allocataires du RSA au 31.12.2021 : **20 736**

Taux de pauvreté monétaire : **12,9 %**

Taux d'équipement en d'hébergement (2021) : **2,2 / 1 000 adultes**

Places mises à disposition du 115 : **1 511**

- 791 places d'hébergement d'urgence pérennes dont 87 dédiées aux femmes victimes de violences conjugales
- 100 places de mise à l'abri pérennes
- 620 places d'hôtel pérennes dont 20 places dédiées périnatalité

Particularité du territoire :

- Pour les 100 places de mise à l'abri, les personnes doivent exprimer une demande quotidienne ou hebdomadaire

AIISNE

Population au 1er janvier 2019 : **531 345**

Taux de chômage localisé (1er trimestre 2022) : **10,5 %**

Allocataires du RSA au 31.12.2021 : **18 172**

Taux de pauvreté monétaire : **18,4 %**

Taux d'équipement en d'hébergement (2021) : **1,7 / 1 000 adultes**

Places mises à disposition du 115 : **439**

- 439 places d'hébergement d'urgence pérennes dont 64 dédiées aux femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales

Particularité du territoire :

- Pas de nuitées hôtelières

